



CDAS du 23/06/2020 Déclaration Liminaire

LE JOUR D'APRES ? Tous utiles pour les agents

La crise sanitaire actuelle a mis en évidence des dysfonctionnements dans tous les domaines, dénoncés par la CGT depuis longtemps, dans un État qui se désengage chaque jour un peu plus, en laissant au bord du chemin les plus fragiles.

Avec le confinement, les colonies EPAF du printemps et celles de cet été à l'étranger n'ont eu et n'auront pas lieu. Les actions prévues au CAL (Action Locale) du 1^{er} semestre ne se sont pas déroulées.

Dans ce contexte où l'Action Sociale a toute sa place, il est indispensable de tout mettre en œuvre pour utiliser en totalité le maigre budget alloué.

L'état d'urgence sanitaire contraint ce CDAS à un minimum de participants en présentiel.

Ainsi, seuls les représentants titulaires peuvent siéger aujourd'hui.

Afin d'enrichir les débats, il nous paraît utile que les suppléants puissent participer, éventuellement sous forme d'audio ou de visioconférence comme ce fut le cas dans plusieurs départements et lors du dernier CTR du 18 juin 2020.

En tout état de cause, il ne faudrait pas que cette période serve de prétexte à exclure une partie de la représentativité des personnels de cette instance.

Nous, CGT Finances, nous battons toujours pour une Action Sociale profitable au plus grand nombre.

Les représentants CGT Finances